



Assurance litige sinistre refus de plainte

Par **yonizeck35**, le **09/01/2010** à **01:27**

Bonjour,

Un soir ou je rentrais chez moi avec mon frere j'ai été agressé par environ une dizaine de personne. Cette agression s'est soldé par le bris de glace d'une entreprise. A l'origine de cet incident un individu a couru vers moi dans le but de me percuter et a briser la vitre.

Puis le lendemain des faits je me suis rendu au commissariat a fin de portés plainte celle ci fut refusé par les agents des forces de l'ordre.

Enfin aujourd'hui j'ai reçu une lettre de la part de l'assureur de la société victime du sinistre, cette dernière m'invite a une expertise et met en cause ma responsabilité dans cette affaire. Ma question est simple que dois je faire.

Merci pour votre aide.